

Association La Parole aux Citoyens

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2025



Le 12 décembre 2025 à Mallemort, les membres de l'association La Parole aux Citoyens se sont réunis en Assemblée Générale sous la présidence du Conseil Collégial. La convocation et les documents associés ont été diffusés par mail le 28 novembre 2025 avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activités 2025 et Rapport Moral
- Rapport financier et approbation des comptes 2025
- Orientations et Projets 2026
- Budget et cotisations 2026
- Renouvellement du conseil collégial
- Questions diverses : changement de périmètre de l'association

En 2025 l'association compte 49 adhérents au total (34 adultes cotisants et 15 collégiens)

24 personnes présentes dont 19 adhérents à jour de leur cotisation : Hélène Adobati, Anne Van Den Steen, Ann Tulloh, Mireille Salamon, Laura Mouly, Gérard Fourniller, Noortje Piccer, Daniel Guyot, Jean-Claude Degiovanni, Muriel Platon, Thierry Platon, Jean-Rémy Dumas, Marcel Mira, Laurence Lefebvre, Catherine Oliva, Sylvie Sailler, Sylvie Lengrand, Sabine Colineau, Noémie Colineau,

8 Pouvoirs ont été transmis : Eric Laizé et Philippe Bernon ont donné pouvoir à Thierry Platon, Claudine Fourniller a donné pouvoir à Gérard Fourniller, Francine Cherrier et Kevin Guyot ont donné pouvoir à Daniel Guyot, Thierry Lengrand a donné pouvoir à Sylvie Lengrand, Claude et Claudine Mirodatos ont donné pouvoir à JC Degiovanni,

Soit un total de 27 votants.

Rapport moral / Bilan d'activités

Conformément à ses statuts, l'association La Parole aux Citoyens a pour objet la promotion des démarches de démocratie participative, la préservation de l'environnement et la promotion de la transition écologique. L'association assure les rôles de « cercle de réflexion », de « laboratoire d'idées » et de « vigie citoyenne » dans divers domaines ayant un impact sur le cadre de vie des citoyens comme l'urbanisme, la protection de l'environnement, la transition écologique, la préservation des services publics, la promotion du patrimoine... Depuis 2 ans l'association organise et assure une activité de « Soutien aux Collégiens ».

Avec un total de 49 adhérents en 2025 (34 adultes et 15 collégiens), l'association n'a jamais compté autant de membres.

Le rapport d'activités 2025 a été diffusé à l'ensemble des membres avant l'AG. Cette année encore l'activité de l'association a été particulièrement riche. Les principales actions menées par l'association ont été présentées en image et commentées au cours de la réunion (Protection de l'environnement, urbanisme, Centrale PV au sol à Lambesc, Mobilités, Lutte contre les dépôts sauvages, Patrimoine, Biodiversité, ...)

L'ensemble des participants confirment que l'action de l'association a été conforme à son objet statutaire.

Après délibération le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le rapport financier a été présenté lors de l'AG.

Au 12/11/2024, la trésorerie s'élevait à **3286.17 Euros**

Sur l'exercice 2025 les recettes ont été de **1814.00 Euros**, incluant les cotisations (350 €), les subventions de la commune de Mallemort (1450 €) et 14 € divers (don + vente photo)

Les dépenses se sont élevées à **1389.72 Euros** pour le fonctionnement et **1976.3 Euros** pour les projets. L'essentiel des dépenses a concerné la conception de la « fresque numérique des arbres remarqués » et la location du film « Du béton sur nos courgettes »

Afin de remplir le dossier de demande de subvention de la commune, les comptes ont été arrêtés au 2/12/2025. A cette date, le bilan annuel était de **1734.15 Euros**

Ce montant inclut 1320,00 Euros de subventions reçues pour le projet de panneaux pédagogiques au Piboulon. Ce projet n'a pas pu être réalisé à ce jour et reste en attente de la parution de l'arrêté de protection de ce site

Après délibération, le rapport financier 2025 est adopté à l'unanimité

Perspectives et Orientations 2026

Compte tenu des élections municipales l'association prévoit de réduire son activité au cours du 1^{er} trimestre 2026.

Par la suite, l'association poursuivra des activités classiques de l'association (Cafés Citoyens, réunions thématiques, démarches participatives, vigie citoyenne...). Les axes majeurs proposés pour 2026 sont les suivants :

- **Protection de l'environnement** : la proposition de réglementation de l'abattage des arbres sera finalisée en tenant compte de l'expérience de la commune de Sainte Maxime
- **Parc PV Lambesc** : En 2026 La Parole aux Citoyens se tiendra aux côtés du Collectif de défense des collines et de FNE13 pour agir contre le projet de Parc solaire de Roquerousse à Lambesc
- **Urbanisme** : avec l'élaboration du PLUi du Pays Salonais, l'urbanisme reste un sujet majeur pour notre commune. Il convient notamment de repenser le projet du Roure.. Comme en 2025, l'association se propose d'organiser des ateliers d'urbanisme ouverts à toutes les personnes intéressées. Elle participera aux réunions de concertation de la Métropole (PLUi, Mobilité...)
- **Mobilités** : L'association poursuivra sa participation aux travaux de la Métropole concernant l'élaboration du Schéma Directeur des Mobilités Actives et l'élaboration du Plan Local de Mobilité du Bassin Alpilles-Durance.
- **Exposition « La biodiversité à Mallemort »** : En 2024 et 2025 les expositions devant la Maison de Pays, « Histoire des deux Canaux » et « Le Marché Couvert l'Agriculture à Mallemort 1950-1970 » ont rencontré un beau succès et mis en évidence l'intérêt d'utiliser ce lieu d'exposition pour valoriser le patrimoine communal pendant la saison touristique. En 2026 et en prolongement de la démarche « Atlas de la Biodiversité » l'association propose une exposition sur le thème « La Biodiversité à Mallemort »

Pour 2026 l'association espère un soutien actif de la commune sur l'ensemble de ses actions.

Budget prévisionnel 2026

Voir planche présentée en réunion

Pour 2026, 1200 € de subvention de fonctionnement et 1200 € pour le projet d'exposition devant la Maison de Pays ont été demandés auprès de la commune.

Par ailleurs, il est proposé de maintenir la cotisation à 10 €

Après délibération, la cotisation est maintenue à 10 € (vote à l'unanimité)

Questions diverses

Activité de l'association en 2026

Compte tenu des élections municipales, l'activité de l'association va être ralentie pendant le 1^{er} trimestre 2026. Nous interviendrons autant que nécessaire sur les sujets urgents mais il n'y aura pas de café citoyen régulier.

Périmètre géographique de l'association

Lors de sa création le périmètre statutaire d'intervention de l'association était limité à la commune de Mallemort. Lors de la modification des statuts en 2019, ce périmètre a été étendu aux « communes environnantes ». Cette définition comprend clairement les communes limitrophes telles que définies par notre agrément préfectoral en tant d'Association Locale d'Usagers. Toutefois nous pouvons être sollicités pour intervenir sur des problèmes touchant à d'autres communes du Val Durance ou du Pays salonais (exemples : Centrales solaires à Lambesc ou à Lamanon, ...). Dans ce cadre et pour éviter tout déboire juridique, il pourrait être utile de préciser la notion de « communes environnantes » en listant les communes concernées.

Après délibération, il est convenu d'intervenir en soutien de FNE13 dans le contentieux concernant le parc photovoltaïque de Roquerousse tout en conserver le texte actuel des statuts.



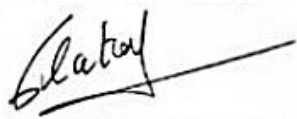
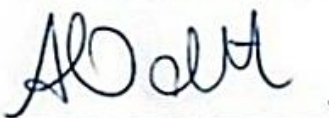
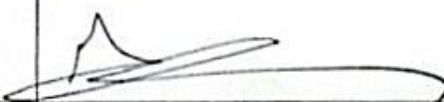
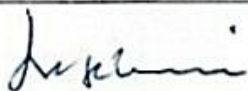
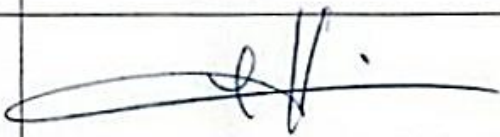
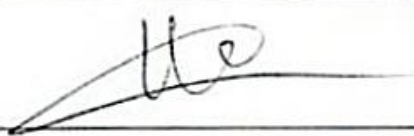
Conseil Collégial

Le conseil collégial sortant est composé de 8 membres. Aucun adhérent ne souhaitant rejoindre ou quitter le conseil collégial ; il est proposé de reconduire les membres du conseil sortant.

***Le conseil collégial élu à l'unanimité est composé des membres suivants :
Muriel Platon, Anne Van den Steen, Jean-Claude Degiovanni, Eric Laizé,
Noortje Piccer, Laura Mouly, Daniel Guyot, Thierry Platon***

Fait à Mallemort le 15 décembre 2025

Les membres du Conseil Collégial

MURIEL PLATON	
ANNE VAN DEN STEEN	
NOORTJE PICCER	
LAURA MOULY	
JEAN-CLAUDE DEGIOVANNI	
ERIC LAIZE	
DANIEL GUYOT	
THIERRY PLATON	